

Si la "liberté religieuse" en Algérie était appliquée à l'islam en France...

written by Jean-Paul Saint-Marc | 30 mai 2018



Image ci-dessus : Temple protestant de Kabylie cible de la haine...

L'église protestante Tafat (Lumière) sise au lotissement Blibek, un quartier du centre-ville de Tizi-Ouzou, mitoyen du stade 1er Novembre, a fait l'objet d'un cambriolage et de saccage, dans la nuit de jeudi à vendredi [7-8 janvier 2016]. Du mobilier et des objets de culte ont été saccagés ou volés, apprend-on auprès de sources proches de ce lieu du culte protestant qui a été ciblé, en 2008, par un incendie et des actes de même genre, incriminant des habitants du quartier, apparentés au courant islamiste. Les services de sécurité ont été dépêchés sur place, pour déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire. (Extrait du site Observatoire de la Christianophobie)

Pendant que les musulmans en France ne cessent de pousser des **jérémiades**, de **crier à l'islamophobie** comme des moutons qu'on égorgerait – un peu d'humour, cela ne fait pas de mal- la conception de la « liberté religieuse en Algérie » a pour le moins quelques différences avec ce qui se pratique en France... Je me demande quels seraient les **cris**, les **manifestations**, voire les **émeutes** que susciterait **l'application à l'islam en France des règles qu'applique l'Algérie aux autres religions.**

Rien à voir avec ce qui suscite les actuelles piailleries déjà fort excessives du CCIF, du CFCM, des MF ex-OUIF et autres institutions ou assos musulmanes :

- interdiction d'impression, de transport de corans et autres recueils de hadiths, livres de propagande, etc.
- interdiction de détourner de leur foi ou absence de foi originelle, athées, chrétiens, bouddhistes, etc. Donc prosélytisme interdit !
- interdiction d'afficher ouvertement la pratique du ramadan pour atteinte à l'ordre public et l'appel au ramadan pour mise en cause de l'identité culturelle de la France.
- interdiction d'ouverture de mosquée sans autorisation du ministre de l'intérieur (chargé de la garantie de la « liberté » des cultes).
- et ce que j'oublie...

Ne nous y trompons pas, **l'Algérie prétend assurer la liberté des cultes** – **ne pas rire** !

Ceci dit, l'Algérie tente aussi de contrer l'influence Wahhabite ou Chiite... nous dit La Croix...

Pour vous faire une meilleure idée, un article de La Croix de référence non protestante et un de l'Église Protestante d'Algérie.

<https://www.la-croix.com/Religion/Protestantisme/En-Algerie-aux-torites-ferment-lieux-culte-protestants-non-reconnus-2018-03-20-1200922332>

<https://www.portesouvertes.fr/informer/actualite/en-algerie-les-chretiens-se-levent-pour-l-egalite-et-contre-la-repression>